

LIVRET D'ACCUEIL



RÉSONANCES
CONSULTING

Résonances Consulting
34, Rue Grange Bruyères
69110 Sainte Foy les Lyon

Tel : 07.68.72.04.97
lise.peillod@resonances-consulting.fr

BIENVENUE



Afin de vous donner toutes les informations qui peuvent vous être utiles avant pendant et après votre formation, nous avons conçu ce livre d'accueil dans lequel vous trouverez :

- Notre identité
- Nos espaces de formation
- Les CV de nos formateurs
- Notre règlement intérieur

Dans ce même but d'information du public sur les prestations proposées, nous nous attachons à ce que nos programmes de formation soient le plus détaillé possible. Si toutefois une information vous manquait, n'hésitez pas à me contacter au 07.68.72.04.97

Lise Peillod-Book
Responsable pédagogique



NOTRE IDENTITÉ

Entrez en résonance avec vous-même, les autres et le monde et soyez acteur de votre transformation

Pour un leadership responsable et une vie épanouie

Notre mission :

Résonances Consulting est un cabinet fondé par **Lise Peillod-Book**, situé à Lyon et spécialisé dans l'accompagnement des transformations individuelles et collectives.

Notre mission est de vous comprendre et de vous accompagner dans vos transformations, grâce à une approche intégrative, pragmatique et innovante, qui part de l'épanouissement personnel pour aller vers des relations harmonieuses et productives avec les autres et vers l'efficacité durable des organisations.

Notre approche :

Une approche de la transformation innovante et résolument agile, basée sur l'intelligence émotionnelle & relationnelle et la pleine conscience.

L'intelligence émotionnelle et relationnelle est la capacité à reconnaître ses émotions et celle des autres, et à les utiliser pour guider sa pensée et ses actes. Cette intelligence contribue à la qualité relationnelle et au bien-être.

La Pleine conscience – ou présence attentive – est une pratique qui consiste à prêter attention délibérément au moment présent, sans jugement.

Il a été prouvé scientifiquement, dans le cadre d'études en sciences cognitives, que ces approches permettent de **développer des relations humaines satisfaisantes, de prendre de meilleures décisions et de bien gérer son stress.**

Notre engagement :

Nous mettons tout en œuvre pour vous permettre d'atteindre vos objectifs, dans un climat de bienveillance et de convivialité. Nous nous engageons à ce que votre expérience soit positive et que vous receviez des prestations de grande qualité.

Pour cela, nous sommes engagés dans un processus qualité exigeant, perceptible depuis le premier contact jusqu'à l'évaluation de nos prestations et de leur effet sur votre développement personnel et professionnel.

Nous vous souhaitons la BIENVENUE et nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions par téléphone au : 07.68.72.04.97 ou par mail à l'adresse : lise.peillod@resonances-consulting.fr



NOS ESPACES DE FORMATION

ACCES LIEUX DE FORMATION

Mise à jour 10/10/2020

Les formations se déroulent dans les locaux de l'Espace Suchet

Espace Suchet
38 Cours Suchet 69002 Lyon
04 72 16 10 00

Accessibilité aux personnes en situation de handicap sur l'ensemble de l'Espace Suchet.

GARE A PROXIMITE DE L'ESPACE SUCHET

L'Espace Suchet est situé 38 Cours Suchet 69002 Lyon (04 72 16 10 00)(Métro ligne A Station Perrache – Tram T1 Direction Debourg Station Suchet). Nous vous suggérons de descendre à la Gare de Perrache et non à la Gare de la Part Dieu. L'Espace Suchet est situé à 10 mns à pied de la Gare de Perrache

HOTELS A PROXIMITE DE L'ESPACE SUCHET

[Hôtel Best Western Charlemagne](https://www.hotel-lyon-charlemagne.fr/)
<https://www.hotel-lyon-charlemagne.fr/>

Son avantage : être situé 23 Cours Charlemagne à 100 mètres du lieu de la formation.
L'inconvénient : le quartier n'est pas particulièrement riant. L'hôtel est situé derrière la gare de Perrache et il faut prévoir une vingtaine de minutes pour rejoindre la Place Bellecour.

04 72 77 70 00

[Hôtel Alexandra](https://www.hotel-alexandra-lyon.fr/fr/)
<https://www.hotel-alexandra-lyon.fr/fr/>

Situé 49 rue Victor Hugo en plein cœur de la Presqu'île, il est à environ 15 minutes à pied du lieu de formation.

04 78 37 75 79

[Hôtel du Simplon](http://www.hotel-simplon-lyon.com/)
<http://www.hotel-simplon-lyon.com/>

Situé au 1 rue de la place Carnot, dans le 2e arrondissement, cet hôtel de style Années 1930 se trouve à 5 minutes à pied de la station de métro Perrache et à 14 minutes de marche de la place Bellecour.

04 78 37 41 00



NOS FORMATEURS



CONTACT

20 rue du Plat 69002 LYON
04.78.42.42.21
avocats@alagybret.com
www.alagybret.com

PUBLICATIONS

« **Le cadre juridique du processus de médiation** » Éditions Médias et Médiations - Décembre 2014

« **La médiation : un mode innovant de gestion des risques psychosociaux** » Éditions Médias et Médiations - Janvier 2016

« **Mini Guide de la Médiation: 10 clefs pour comprendre** » (édité en versions française, anglaise et italienne) - à retrouver sur mediation.alagybret.com

« **Guide de l'Avocat en Médiation : 10 clefs pour proposer et accompagner** » - à retrouver sur mediation.alagybret.com

PRÉSENCE DANS LES MÉDIAS

- Tribune de Lyon
- T.L.M.
- Le Progrès
- Liaisons Sociales
- YouTube
- Lyon Capitale

JEAN-MARC BRET

AVOCAT ET MÉDIATEUR

DIPLÔMES

Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat

1984

Maîtrise de psychologie clinique

2003

D.U. Traumatismes crânio-cérébraux

2007

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Avocat depuis 1984. Co-fondateur du Cabinet Alagy-Bret & Associés
- Médiateur depuis 2003
- Formateur en médiation

MENTIONS DE SPÉCIALISATIONS EN QUALITÉ D'AVOCAT

- Droit du Travail
- Droit Commercial

CHAMPS D'INTERVENTION EN QUALITÉ DE MÉDIATEUR

- Droit du Travail - Souffrance au travail et Risques Psychosociaux Baux - Santé - Droit Commercial - Copropriété - Assurance - Famille Succession - Pactes d'associés, etc.
- Médiations judiciaires et conventionnelles
- Secteur : France entière et Italie

Lise Peillod-Book

34, Rue Grange Bruyère
69110 Sainte Foy les Lyon
Tel: 07.67.03.76.75
Mail: lisepeillod@orange.fr



Coach, formatrice et chef de Projets Ex-Directrice des Ressources Humaines et Vice Présidente d'une Université d'entreprise

Background : titulaire d'un DESS en Gestion des Ressources Humaines et d'une maîtrise de Sciences politiques de la Sorbonne, j'ai dirigé des équipes multiculturelles pendant 12 ans, vécu et travaillé dans les pays scandinaves, et développé les Ressources humaines en Asie et aux Etats Unis pour un grand Groupe International. Formée au coaching et à l'accompagnement des dirigeants, je travaille en priorité avec ceux qui recherchent la performance durable et la gestion des équilibres. J'accompagne des dirigeants et des cadres à haut potentiel dans le développement de leur Leadership, développe la Qualité de Vie au Travail et la mindfulness en entreprise et co-crée des processus sur-mesure d'accompagnement de transformations.

Spécificité : une approche pragmatique basée sur une réelle expérience de l'entreprise et de la fonction de Dirigeant(e), que j'ai exercée pendant 12 ans. Une capacité à intervenir à trois niveaux : au niveau des systèmes, des leaders et de leurs équipes et des individus, en français comme en anglais.

Méthodes pédagogiques : mon dernier poste au sein d'une Université d'entreprise m'a permis de comprendre les ressorts de l'efficacité dans l'apprentissage des adultes (Before-During-After et évaluation Kirkpatrick). Mes méthodes pédagogiques sont expérientielles, largement basées sur des exercices, des lectures préparatoires, le dialogue, et sur des modalités créatives et digitales (incluant l'écriture et le dessin, les classes virtuelles, et les communautés d'apprentissage). Dans le cas des formations au Leadership, elles incluent des temps de coaching, d'analyse de la pratique et de co-développement.

Cadre de référence : il est intégratif et comprends la systémique, l'Analyse Transactionnelle, et la psychologie positive. Je suis actuellement dans un parcours de labellisation de Mindfulness (Méditation de Pleine Conscience), en lien avec le Center For Mindfulness du Docteur Jon Kabat-Zinn. Je pratique le yoga depuis 25 ans (Ecole française de Yoga Lyon), médite quotidiennement depuis 8 ans et suis co-auteur avec Rebecca Shankland d'un livre *Manager en Pleine Conscience* (Dunod, 2016).

Domaines d'intervention :

- Transformation & changement
- Développement du dirigeant et des Leaders, leadership éthique & bienveillant
- Organisation du travail, coopération
- Développement de la qualité de vie au travail
- Risques psycho-sociaux, conflits et stress au travail, harcèlement et burn-out
- Développement des Ressources Humaines, gestion des Talents et de la diversité
- Management interculturel
- Développement de la pleine conscience en entreprise
- Coaching professionnel, d'orientation et développement personnel

Nov.2017-...Consultante, coach professionnelle et dirigeante

Résonances Consulting

- Coaching individuel dans des environnement complexes et des situations de pression.
- Animation de séminaires, coaching d'équipe, pour réussir ses transformations.
- Formation sur mesure au leadership et à la communication.

2015-2017 VP Learning Expertise & Development

Volvo Group University

- Dans le cadre de la création de l'Université d'entreprise, responsable, avec une équipe multiculturelle de 20 personnes du développement des nouvelles offres formation.
- Accompagnement de la transformation digitale au sein de la nouvelle Université pour l'individualisation des parcours et l'accès à la formation.
- Coaching & animation de formations au Leadership et création du réseau monde "mindfulness@Volvo" pour le développement des démarches de pleine conscience dans le Groupe.

2012-2015 DRH-Senior VP Ressources Humaines Division Volvo Group Trucks Sales & Marketing

- Responsable des RH pour l'activité vente et marketing sur la zone EMEA, représentant 13 000 p. sur 34 pays, avec une équipe de 130 personnes.
- Responsable des questions comp&ben, relations sociales, performance, formation,...
- Conduite des trois vagues de réorganisation de la Division et création d'une organisation commune mutimarque Renault/Volvo (dans 650 workshops).

2010-2012 Senior VP Talent Management

Volvo Headquarter

- Gestion des hauts potentiels, des carrières, de la diversité et de la "marque employeur".
- Dans le cadre de sa globalisation, refonte des politiques et processus de mobilité du Groupe.
- Détection des hauts potentiels du Groupe et coaching de carrière et de développement.
- Dans le cadre de la réorganisation du groupe, accompagnement de la transformation et recrutement des membres des Comités Exécutifs des Divisions.

2005-2010 DRH & Communication (expatriée en Suède) Volvo 3P Product Dev, Purchasing, Projects

- Conduite du processus de développement et de mise en oeuvre de la Vision de la Business Unit.
- Accompagnement RH de la croissance interne et externe : site à Bangalore et acquisition de Nissan Diesel.
- Coaching stratégique du Président et responsabilité de la communication interne.

1999-2005 Directrice de la formation & Chef de Projet RH

Renault Trucks

- Conduite de l'évolution de la Direction formation en Centre de formation interne avec 35 salariés.
- Organisation de formation de 9800 personnes/an. Création et développement du coaching interne.
- Accompagnement RH d'un Projet de nouveau système d'information (France/US)

1995-1999 Consultante senior

Quaternaire, Conseil management

- Conseil en organisation (35 heures), en RH et projets GPEC (EDF, CGPME, Cogema)
- Formation au développement du Leadership et de la communication (Merial, Sin&Stes, Banque Populaire,.)

1990-1995 Responsable MBA

Institut de Management Européen des Affaires

- Enseignante en économie internationale et responsable de programme.

FORMATION

- 2015-2018 Instructrice MBSR-Mindfulness Based Stress Reduction. CFM.
- 2012-2019 Cycle pro & cycle supérieur en Analyse Transactionnelle. EAT Lyon (900 h+).
- 2006/2007 Formation Leadership pour Hauts Potentiels (Shanghai, Göteborg, Miami).
- 2005/2006 Formation à l'accompagnement systémique. Ecole de Palo Alto. IGB (Liège).
- 2004/2005 Formation à la Communication Non Violente et à l'Elément Humain. Cegos.
- 2001/2002 Coach & Team. JBS-Lyon. **Coach professionnelle Certifiée.**
- 1994/1995 DESS Gestion de Ressources Humaines. Mention Bien. IAE de Lyon.
- 1985/1988 Magistère de Relation Internationales. Paris 1, Sorbonne.
- 1986/1987 Maîtrise de Sciences Politique. Paris 1, Sorbonne.



NOTRE RÈGLEMENT INTÉRIEUR



Règlement intérieur

Document remis au stagiaire avant son inscription

(Articles L 6352-3 et L. 6352-4 et R 6352-1 à R 6352-15 du Code du travail)

CHAMP D'APPLICATION

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires, et ce pour la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation dispensée par **Résonances Consulting** et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.

Conformément à l'article R.6352-1 du Code du Travail, lorsque la formation se déroule dans un établissement déjà doté d'un règlement intérieur, les mesures de sécurité et d'hygiène applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement.

HYGIENE ET SECURITE

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans l'établissement, ainsi que participer aux formations, en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.

Interdiction de Fumer

En application du décret n° 2006 – 1386 du 15 novembre 2006 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est strictement interdit de fumer dans les lieux de formation.

Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de l'organisme de formation ou son représentant. Conformément à l'article R.6343-3 du Code du Travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve sur le lieu de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable de l'organisme de formation auprès de la Caisse de Sécurité Sociale.

Consignes d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires. Ceux-ci sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par l'animateur du stage ou par un salarié de l'établissement. Les consignes, en vigueur dans l'établissement,

EN PRATIQUE

Horaire de stage

Les horaires de stage sont fixés par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires par le programme, le contrat ou la convocation de formation. En règle générale les horaires sont 9:00-12:30 puis 14:00-17:30 avec plusieurs pauses (au minimum une le matin et une l'après-midi). Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires. En cas d'absence ou de retard, le stagiaire avertit l'organisme de formation au 0768720497 ou par mail à l'adresse lise.peillod@resonances-consulting.fr

Par ailleurs, une fiche de présence doit être signée par le stagiaire au début de chaque demi-journée (matin et après-midi). L'employeur du stagiaire est informé des absences dans les meilleurs délais qui suivent la connaissance par l'organisme de formation.

Usage du matériel

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les documents et outils pédagogiques distribués en cours de formation.

Enregistrements

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être utilisée autrement que pour un strict usage personnel. Sont notamment interdits leur reproduction par quelque procédé que ce soit.

Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires.

L'organisme de formation décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

SANCTIONS

Tout agissement considéré comme fautif par le directeur de l'organisme de formation ou son représentant pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre d'importance :

- Avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
- Blâme,
- Exclusion définitive de la formation.

GARANTIES DISCIPLINAIRES

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui.

Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée est un avertissement ou une sanction de même nature qui n'a pas d'incidence immédiate ou non sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, stagiaire, collaborateur ou salarié de l'organisme. La convocation mentionnée à l'article précédent fait état de cette faculté.

Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire, dont on recueille les explications.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien où, le cas échéant, après la transmission de l'avis de la Commission de discipline.

Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre remise contre décharge ou d'une lettre recommandée.

Le directeur de l'organisme de formation informe l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise

GESTES BARRIERES PENDANT L'EPIDEMIE DE COVID 19

Face au coronavirus de type COVID-19 chaque stagiaire doit pour se protéger et protéger les autres :

- Se laver très régulièrement les mains avec du savon ou du gel/solution hydroalcoolique.
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir.
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter.
- Saluer sans se serrer la main éviter les embrassades.

Et aussi :

- Appliquer une distanciation sociale en maintenant un minimum d'un mètre d'écart avec les autres personnes.
- Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs (toux, difficultés respiratoires, fièvre, etc.).

PUBLICITE DU REGLEMENT

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire (avant toute inscription définitive).

Il est consultable en permanence sur le site : [resonances-consulting.fr](https://www.resonances-consulting.fr) dans le Livret d'accueil.